

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 95 (2023)

Heft: 3

Artikel: La Coopérative Arc-en-ciel, un avenir tout en couleur

Autor: Dupasquier, Anne

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1049683>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA COOPÉRATIVE ARC-EN-CIEL, UN AVENIR TOUT EN COULEUR

La Coopérative Arc-en-ciel rayonne dans le canton de Neuchâtel, à Fontainemelon, Couvet, Saint-Blaise, Les Brenets et Neuchâtel. Son leitmotiv est d'offrir des logements abordables aux aînés, placés au centre de ses préoccupations.

ANNE DUPASQUIER

Fondée en 2009 sous l'impulsion de Philippe Diesbach, la Coopérative Arc-en-ciel a pour objectif d'offrir des logements à loyers modérés sur le marché immobilier neuchâtelois. Reconnue d'utilité publique, elle ne poursuit aucun but lucratif et ne mène pas d'opération spéculative. Au fil du temps, elle s'est spécialisée dans la construction d'appartements avec encadrement, pour permettre aux personnes âgées ou en situation de handicap de rester le plus longtemps possible chez elles.

Dernier en date, la résidence Bel-Air aux Brenets

En mai 2023, 18 appartements, dont 17 avec encadrement et un à prix coûtant, ont été réalisés aux Brenets. La résidence Bel-Air bénéficie d'une situation centrale, place de la Gare. Dans l'esprit de favoriser les échanges intergénérationnels, une crèche et une unité d'accueil extrafamilial préscolaire et parascolaire y ont également trouvé place. Des petits salons, une buanderie, une salle commune, incitent aux rencontres. Les loyers sont attractifs : 1280 francs charges comprises, par exemple, pour un 2,5 pièces de 54 m², incluant un système d'alarme d'urgence, un accompagnement et des animations. Les prestations sociales sont confiées à l'association d'utilité publique Althys. Dans un souci de développement durable, le bâtiment est labélisé Minergie. Joël Cornuz, président de la coopérative le souligne : « Nous avons à cœur de rechercher les meilleures solutions en matière de construction. Le bois recouvrant les façades provient par exemple de l'Emmental. » « Nous sommes toujours à la recherche d'améliorations et à l'écoute des habitants » poursuit-il. « Notamment, afin de faciliter le quotidien des personnes malvoyantes, nous sommes attentifs aux recommandations de Centrevue à Neuchâtel pour leur mettre à disposition des aménagements adéquats. »

Un point fort : les appartements avec encadrement

La Coopérative Arc-en-ciel a à son actif plusieurs immeubles comprenant à ce jour un total de 89 logements. Son premier bâtiment a été achevé en septembre 2015 à Fontainemelon dans le Val-de-Ruz. Il est doté de 27 logements à prix coûtant. Dans un souci de flexibilité des espaces, les 2 pièces sont combinables avec les 3 et 4 pièces, de manière à rendre possible une cohabitation entre des familles et un aîeul ou une personne en situation de handicap, qui garderait son autonomie, sans pour autant être isolée. Le bâtiment est raccordé



La résidence Bel-Air aux Brenets a ouvert ses portes en juin 2023.
DR / Arch. Tommaso Alberghi

au chauffage à distance de Cernier, fonctionnant aux copeaux de bois. Adossé à la forêt, il jouit d'une situation tranquille dans un cadre de verdure.

Forte de cette première expérience, la coopérative poursuit ses activités en privilégiant dorénavant des appartements avec encadrement pour personnes âgées et/ou à mobilité réduite. Ainsi, elle inaugure en 2021, à Couvet, dans le Val-de-Travers, les Fleurs-du-Van, comprenant 26 logements. Puis suivra la Musinière, à Saint-Blaise, avec 18 appartements terminés fin mars 2022.

Les appartements avec encadrement sont conçus sans barrières architecturales, selon la norme SIA 500 « Constructions sans obstacles » et offrent toute sécurité grâce à l'installation d'un système d'appel d'urgence 24h sur 24 et la présence régulière d'un-e référent-e social-e. Les espaces communautaires favorisent les contacts entre les locataires et avec les habitants des alentours. Les locataires-coopérateurs participent aux assemblées générales et peuvent ainsi faire valoir leur avis ou demande. Ce type de gouvernance laisse de la place aux initiatives telles qu'aménager le jardin ou partager une bibliothèque commune. La coopérative soigne les détails pour plus de bien-être. Selon Nicole Decker, cheffe de l'Office du logement du canton de Neuchâtel, « ce sont les seuls à mettre de la moquette dans les corridors de l'immeuble, afin d'amortir le bruit et de rendre ces espaces plus chaleureux, ce qui incite aux discussions entre voisins de palier. » Confort et sécurité permettent ainsi aux aînés de vivre de manière autonome, retardant ou évitant l'entrée en EMS. Eliette Dubois, 87 ans, à Couvet depuis deux ans, en témoigne : « J'avais un



La Musinière à Saint-Blaise : des balcons généreux et l'arrêt de bus à sa porte. DR / architectes.ch/Hélène Maria

grand appartement mais j'ai abandonné la voiture et je ne voulais pas être un poids pour ma famille. Ici j'ai tout ce qu'il faut. C'est proche de la gare et je peux encore profiter de voyager en train, comme mon état de santé me le permet.»

Et pour le futur, s'insérer dans tout un quartier, Les Gouttes d'Or

Pour les années à venir, la Coopérative Arc-en-ciel vise grand : un immeuble de 54 appartements avec encadrement est prévu en ville de Neuchâtel. Cette dernière planifie un nouveau quartier à l'emplacement des anciennes patinoire et piscine de Monruz, au bord du lac, qui regroupera six bâtiments. Le futur « Ensemble Gouttes d'Or » accueillera ainsi des logements destinés à des étudiants, des doctorants, des aînés et à des personnes désirant accéder à une propriété par étage. Le projet a l'ambition d'être exemplaire en regard des principes du développement durable. Il vise une mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle, par une grande variété de types de logements. La mobilité douce y sera promue et le recours aux énergies renouvelables sera privilégié. Un parc public sera aménagé avec accès piétonnier au lac. Suite au concours d'investisseurs organisé par la ville en été 2017, la Coopérative Arc-en-ciel a été retenue avec trois autres investisseurs et se voit attribuer 4000 m² de surface brute de plancher à construire pour des logements, ainsi que des bureaux. Elle bénéficie d'un terrain en droit distinct et permanent de superficie (DDP), pour une durée de 99 ans. La demande de permis de construire a été déposée en automne 2022 et les travaux pourraient démarrer en 2024 pour une mise à disposition des logements en 2027.

En adéquation avec la politique cantonale

La Coopérative Arc-en-ciel collabore étroitement avec l'Office du logement. Sa cheffe, Nicole Decker, ne tarit pas d'éloges à son propos : « Il s'agit d'un acteur très important, d'ailleurs le

POUR LES CURIEUX :

www.coop-arcenciel.ch
<http://www.alterimo.ch/>
www.althys.ch
<https://gouttesdor.ch/>
www.patrimob.ch
www.ne.ch/officelogement

seul à proposer dans le canton des appartements avec encadrement à loyer correspondant aux plafonds admis par les prestations complémentaires, sous forme de coopérative.» Que ce soit d'un point de vue architectural, ou au niveau de l'emplacement, du prix et de la santé publique, les réalisations correspondent aux exigences de la Confédération et du canton, et bénéficient ainsi de leurs soutiens. « Les responsables sont formés pour discuter avec les seniors et sont à même d'anticiper leurs inquiétudes liées à tout changement » apprécie Nicole Decker. « Tout est fait pour que le locataire se sente à l'aise et soit au cœur des préoccupations, plutôt que le rendement. Il est difficile de faire mieux et c'est un vrai bonheur de travailler avec eux », renchérit elle.

Un des buts de la politique du logement est d'augmenter la proportion de logements à loyer abordable, et en particulier avec encadrement. Selon la planification médico-sociale cantonale (PMS), le besoin de tels logements est estimé à 1800 d'ici 2030, dont au moins 40% à loyer modéré. L'enjeu est de taille quand on sait que selon les prévisions de l'Office fédéral de la statistique (OFS), en Suisse, la population des 65 ans et plus va passer de 1,46 million de personnes actuellement à 2,7 millions en 2045, ce qui représentera près d'un quart de la population suisse, et le doublement des plus de 80 ans ! La Coopérative Arc-en-ciel, avec le soutien de ses partenaires, a prouvé son efficacité pour le bien-être des seniors, répondant aux défis de notre société vieillissante. Le slogan de son dernier rapport d'activité « Votre rêve, une réalité » n'est pas une utopie. ■

**VIVRE
ENSEMBLE
DEPUIS 1995**

LAUSANNE, PLAINES-DU-LOUP, LES PEUPLIERS

© pierremenoux

LANCY, CH. DE L'ADRET 8-10-12

GRANCY, LA RUELLE

➤ *Nous sommes le partenaire adéquat.*

La Coopérative Cité Derrière, plus qu'un investisseur, un partenaire...

Retrouvez nos réalisations sur www.citederriere.ch/nos-realizations

coopérative d'utilité publique
cité derrière